





Vous avez une idée de création d'activité économique ? ... FAITES LA GRANDIR!



VALORISONS ENSEMBLE les ressources de notre territoire

Bénéficiez
 d'un accompagnement
 pour votre création
 d'activité



Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et la communauté de communes des Hautes Vosges vous aident à développer votre projet! Avec le soutien de :



REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE



Vous êtes

- > une personne physique ou morale,
- > un collectif ...
- > Votre projet s'inscrirait sur le territoire de la Communauté de Communes des Hautes Vosges (ou autre territoire du PNR des Ballons des Vosges)

Vous avez une idée

- ➤ de création d'activité économique s'appuyant sur les ressources du territoire (ex : ressources naturelles ou agricoles, patrimoine bâti, matériaux, savoir-faire traditionnel, spécificité sylvicole...)
- > qui s'appuiera sur un collectif d'acteurs ou des partenariats locaux
- > et qui permette d'impacter positivement le territoire sur le plan social et environnemental

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges vous accompagne pour



Etape 1 – Révéler les idées

> Vous êtes accompagné pas à pas pour définir et formaliser votre idée, passer de l'idée au projet et évaluer son opportunité.

Etape 2 - Impulser les projets



> Certains projets seront accompagnés ensuite dans les différentes phases de conception du projet d'activité économique. Le Parc vous aide à valider sa faisabilité et vous met en relation avec les acteurs du territoire, des partenaires, des financeurs...

+ d'informations

Julien Bourbier > j.bourbier@parc-ballons-vosges.fr

Equipe d'accompagnement Ecooparc 06 78 77 49 71 - contact@ecooparc.fr

Cliquez pour télécharger le règlement et la fiche de candidature https://www.parc-ballons-vosges.fr/agir/les-actions/agriculture-et-ressources-locales/des-ressources-et-des-hommes/

DÉPÔT DES CANDIDATURES: jusqu'au 02/05/2023

